

Le guide du parrainage



Article 7 de la Déclaration des Droits de l'Enfant :
(ONU, Novembre 1959)

« L'enfant a droit à l'éducation »

Association Caméléon France
51 rue Daguerre | 75014 PARIS
Tél : 01 43 22 35 92
parrainages@cameleon-association.org | www.cameleon-association.org



Table des matières

1. Parrainage au sein de Caméléon.....	3
2. Démarrage et mise en place financière.....	5
3. Relation avec votre filleul(e).....	6
4. Echange de courrier.....	7
5. Envoi de cadeaux.....	9
6. Equivalences scolaires.....	12
7. Voyage aux Philippines.....	13
8. Fin du parrainage.....	16
9. Avantages fiscaux.....	18

1. Parrainage au sein de Caméléon

▪ Données clés sur les Philippines

Données générales

Nom officiel : République des Philippines

Superficie : 300.000 km²

Capitale : Manille

Langues officielles : Philippin (Tagalog) et anglais.

Monnaie : peso philippin (taux de change au 10 juillet 2012 : 1 euro = 50,4 pesos)

Fête nationale : 12 juin

Population : 94,9 millions d'habitants (Rapport sur le développement humain du PNUD, 2011)

Espérance de vie (2010) : 68,7 ans

Taux d'alphabétisation (2010) : 95,4 %

Religions : catholiques (84%), musulmans (7%), protestants évangéliques (4%), bouddhistes (1.5%)

PIB (2011) : 224,8 Milliards USD (source : FMI)

PIB par habitant (2011) : 2 232 USD

Sources : *diplomatie.gouv.fr*

L'association est située dans la région VI des Philippines, dans les Visayas sur l'île de Panay.



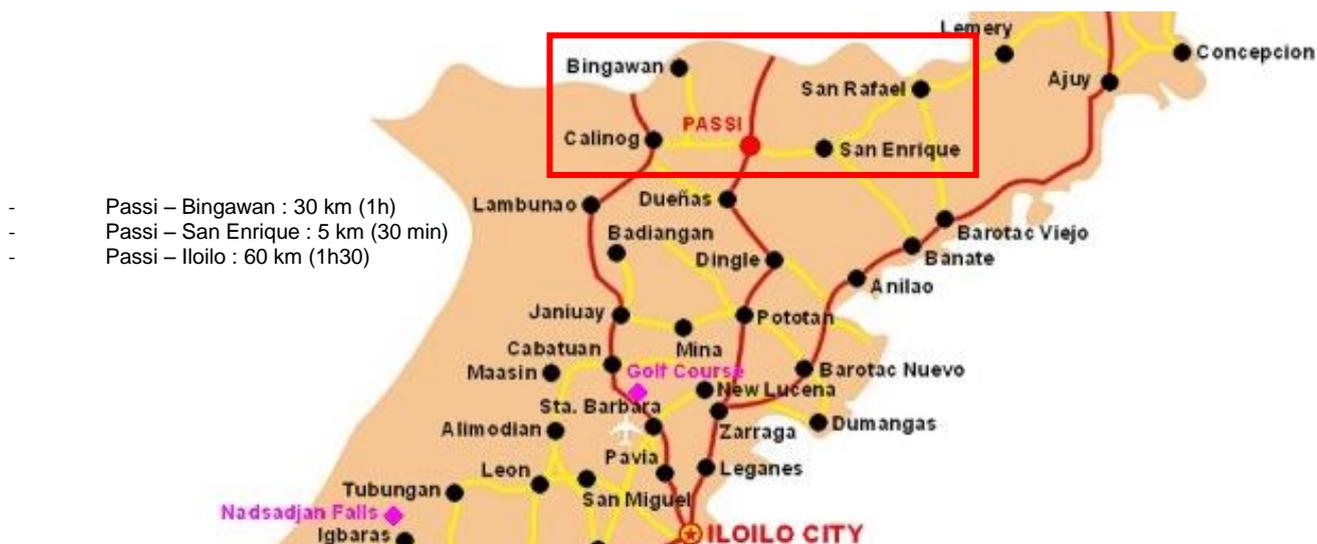
▪ Un parrainage individuel

Parrainer... c'est offrir de meilleures perspectives à des enfants victimes d'abus ou de pauvreté. C'est un engagement qui permet de développer une relation durable avec votre filleul(e). Vous l'aidez à grandir grâce à un soutien médical, éducatif, affectif et moral. Vous lui donnez la possibilité de construire un avenir, SON AVENIR.

Vous accompagnez votre filleul(e) une partie de sa vie : il apprend à lire, écrire, compter, s'exprimer, à prendre confiance en lui et à maîtriser son environnement (gestion de l'eau potable, plantation d'arbres, règles d'hygiène et de santé), etc. Au fil des années, vous lui permettez de devenir un adulte autonome, capable de participer au développement de son village et de sa communauté.

Deux formes de parrainage :

- **parrainer une enfant / une adolescente du programme de réhabilitation** : elle a entre 5 et 24 ans et est référée à Caméléon par les services sociaux philippins. Elle est hébergée dans les maisons d'accueil à Passi (voir carte ci-dessous), dans sa famille ou dans le foyer d'étudiantes de Caméléon. Elle est soutenue par 1 à 3 parrains / marraines jusqu'à la fin de ses études. Le parrainage participe au processus de reconstruction car la jeune fille trouve, auprès de son parrain / sa marraine une personne bienveillante qui la motive pour aller au bout de ses études et qui l'aide à prendre confiance en ses capacités.
- **parrainer un(e) adolescent(e) du programme de développement communautaire** : ils ont entre 10 et 24 ans. Ils viennent de familles défavorisées issues de villages proches de nos maisons d'accueil (Passi, Bingawan, San Enrique – voir carte ci-dessous). Ils ont d'excellents résultats scolaires et fréquentent les mêmes écoles que les adolescentes du programme de réhabilitation. Ils sont soutenus par 1 parrain / marraine jusqu'à la fin de leurs études et bénéficient, ainsi que leurs familles, des services médicaux et sociaux de Caméléon. L'intervention de l'association dans ces communautés contribue à la sensibilisation sur la maltraitance et les droits de l'enfant.
Les parents des bénéficiaires de ce programme participent à certains frais. En effet, cela les implique et les responsabilise vis-à-vis de la scolarité de leur enfant.



Le parrainage scolaire est un engagement réciproque : d'une part, l'enfant promet d'étudier consciencieusement, d'autre part, le parrain / la marraine apporte son soutien matériel tout au long de la scolarité de l'enfant ; cette aide permet de payer les frais de scolarité, le transport, les uniformes et fournitures scolaires.



En sus de l'aide pécuniaire, des liens durables entre parrains / marraines et filleul(e)s sont concrétisés par l'échange de courriers, de dessins, de photos, de bulletins scolaires et de petits cadeaux.

- L'âge moyen des bénéficiaires de notre association est de 16 ans.
- L'attribution d'un(e) filleul(e) peut parfois prendre quelques semaines.

▪ **Durée du parrainage**

La durée minimale est de deux ans. Idéalement, le parrainage peut s'étendre jusqu'à la fin des études.

Si vous devez arrêter votre parrainage, veuillez nous prévenir **au plus tôt** pour qu'un autre parrain / une autre marraine puisse être recherché(e).

▪ **Qui contacter ?**

Claire RENAUD ARCE
Responsable des parrainages
Tel : 01 43 22 35 92
E-mail : parrainages@cameleon-association.org

2. Démarrage et mise en place financière

Le parrainage devient effectif après réception de votre cotisation annuelle (30 € / an) et mise en place des règlements du parrainage (26, 40 ou 48 € / mois).

- Les règlements du parrainage peuvent être réalisés de manière mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.
- Pour des raisons comptables, merci de les effectuer entre le 5 et le 25 du mois et d'indiquer clairement votre nom dans l'objet du virement
- Règlements par virement (IBAN – FR76 3000 4014 2800 0100 1161 709 – merci de vérifier auprès de votre banque la bonne mise en place du virement et de nous tenir informés de ces démarches) ou par chèque à l'ordre de l'association Caméléon.

A réception de vos règlements, nous vous adressons, le dossier de votre filleul(e), constitué de :

- Un document de présentation de votre filleul(e) « intake sheet », rédigé par les assistantes sociales philippines de Caméléon : état civil, environnement familial, parcours scolaire, etc. Ce document est en anglais, langue officielle des Philippines.
- Des photos de votre filleul(e).

Nous privilégions les courriels plutôt que les courriers postaux en raison de leur rapidité et de leur gratuité.

3. Relation avec votre filleul(e)

Parrainer au sein de l'association Caméléon implique la mise en œuvre d'une relation suivie et régulière avec votre filleul(e). Outre l'échange de courriers, nous nous engageons à vous fournir le maximum d'informations pour que vous puissiez suivre au mieux son évolution.

- **Le rapport annuel**

Afin de suivre les progrès scolaires de votre filleul(e) et de vous informer de manière plus globale sur sa vie et sa famille (passage en classe supérieure, résultats scolaires, appréciation des professeurs, attitude et comportement, activités extrascolaires, photos, etc.), les assistantes sociales rédigent un rapport personnalisé sur chaque enfant à la fin de l'année scolaire (aux Philippines, celle-ci se termine fin mars et reprend début juin).

Le rapport en anglais vous est transmis par e-mail ou par courrier en juin-juillet (possibilité de traduction si vous le souhaitez).

- **Des rapports ponctuels**

Pour vous tenir informé d'événements importants de la vie de votre filleul(e) ou des difficultés qu'il/elle rencontre, un rapport ponctuel peut être envoyé en cours d'année.

- **Des photos de votre filleul(e)s**

Lorsque nous recevons des photos de votre filleul(e) (anniversaires, missions de volontaires sur le terrain, etc.), nous vous les transmettons par e-mail ou par courrier. L'association Caméléon demande par contre aux parrains et aux marraines de ne pas mettre de photos ou d'informations sur leur filleul(e) sur Facebook.

Puis-je faire venir mon/ma filleul(e) en France ?

Un séjour en France n'est pas envisageable. L'écart entre nos deux pays est trop grand et le choc culturel, notamment sur une période courte, peut être plus dommageable qu'épanouissant.

De plus, aux Philippines, comme dans beaucoup de pays en voie de développement, aller en occident est le rêve de beaucoup. Pour nous, le parrainage n'est pas une opportunité pour quitter leur pays.

Cette position est prise en accord avec l'équipe locale et correspond à notre éthique. Elle s'applique à l'ensemble de nos bénéficiaires.

4. Echange de courrier

L'échange de courrier est le principal « vecteur » de communication. Les enfants attachent beaucoup d'importance à ces attentions et marques d'affection.

Tout au long de l'année, votre filleul(e) vous écrit pour échanger sur sa vie, son école, sa famille, ses ami(e)s et sur ce qui lui tient à cœur.

Vous pourrez lui écrire autant de fois que vous le souhaitez et lui envoyer dessins, cartes postales, photos, etc. **Les lettres mettent environ 20 jours pour arriver.**



La communication passe par notre personnel local qui enregistre les échanges de courriers entre filleul(e)s et parrains/marraines, ce qui permet un suivi fiable et régulier des correspondances.

Les échanges directs (que ce soit par courrier, par email, par téléphone ou par internet) **ne sont pas autorisés**, afin de préserver votre intimité et celle des bénéficiaires et de leurs familles.

5 lignes directrices pour l'envoi du courrier :

1. **Ne donnez pas de coordonnées personnelles**
2. **Si votre filleule est issue du programme « Réhabilitation », n'abordez pas le thème de son traumatisme si elle n'en parle pas elle-même**
3. **Utilisez des phrases simples et courtes pour s'assurer que votre filleul(e) comprenne tout**
4. **Parlez de votre quotidien**
5. **Impliquez-vous dans sa vie : posez des questions sur sa famille, sa scolarité et ses passe-temps**

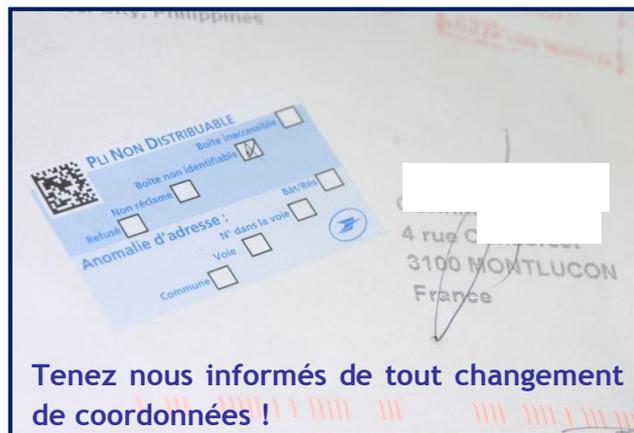
Consignes pour l'envoi de vos courriers :

Attention : les messages doivent être en anglais.

- Le courrier est à adresser exclusivement au centre Caméléon, sans mentionner le nom de votre filleul(e) sur l'enveloppe porteuse:

**Chameleon Association
Barangay Sablogon
5037 Passi City (Iloilo)
Philippines**

- Notez votre adresse sur le dos de l'enveloppe extérieure.
- Sur la lettre, inscrivez le nom de votre filleul(e) ainsi que votre nom (mais pas vos coordonnées personnelles) afin que l'assistante sociale puisse l'identifier.
- Par précaution, merci de ne pas envoyer de cartes postales sans enveloppe, d'espèces, ni de timbres de collection.



Tarifs pour l'envoi d'une lettre aux Philippines (Tarifs en vigueur en juin 2012)

Lettre
Pour une lettre de 20g, prioritaire : 0,89€
Pour une lettre de 50g, prioritaire : 2,70€

Source: www.laposte.fr

Afin de mieux comprendre le message de votre filleul(e) ou de trouver les bons mots en anglais pour votre message, nous vous recommandons de vous rendre sur les sites suivants :

- www.wordreference.com ou <http://dictionnaire.reverso.net/> : dictionnaires en ligne
- <http://www.linguee.fr/> : ce site permet de vérifier si l'expression utilisée en anglais ou en français est correcte selon le contexte.

N'hésitez pas à nous contacter au moindre problème concernant l'échange de courrier.

Exceptionnellement ou si vous manquez de temps pour écrire un courrier, vous pouvez envoyer un message adressé directement à votre filleul(e) sur cet email: correspondance@cameleon-association.org.

Règles à suivre pour une transmission optimale de votre message électronique:

- Rédiger votre message en anglais
- Mettre le nom et prénom de votre filleul(e) dans l'objet de l'email
- Signer votre message avec votre nom et prénom
- Ne pas mettre vos coordonnées personnelles
- Ne pas mettre de photos en pièces jointes (les envoyer par la poste).

5. Envoi de cadeaux

Pour envoyer un cadeau à l'occasion de l'anniversaire de votre filleul(e), de Noël ou de toute autre occasion, vous avez 2 possibilités :

- **Envoyer de l'argent pour votre filleul(e) via l'association**

Par chèque de préférence, à l'ordre de l'Association Caméléon, en précisant le nom de votre filleul(e) et qu'il s'agit d'un cadeau. Votre don en argent est à adresser à l'adresse suivante :

**Association Caméléon
51 rue Daguerre
75014 PARIS**

Nous vous recommandons de **donner entre 10 et 30 € maximum** ; compte-tenu du niveau de vie sur place, cela permet de faire un beau cadeau. Pour toutes sommes supérieures à 30 €, **la différence est considérée comme un don au profit des actions de l'association.**

A réception du don en argent, l'association notifie à l'équipe sur place la somme disponible et une personne accompagne alors votre filleul(e) pour ses achats.

Cette option permet d'acheter à moindre coût ; les prix philippins sont largement inférieurs aux prix européens de plus vous ne payez pas de frais d'envoi. Le montant de vos dons est inclus dans le reçu fiscal que nous vous envoyons chaque année, en janvier. Vous contribuez ainsi au développement de l'économie locale, et l'enfant choisit lui-même son cadeau.

- **Envoyer un cadeau par la poste**

Plus personnelle, cette option vous donne l'opportunité de faire parvenir à votre filleul(e) un ou des objets qui vous aurez choisi pour elle/lui. **Les colis mettent 1 à 3 mois pour arriver.** Les assistantes sociales philippines enregistrent les échanges de cadeaux entre filleul(e)s et parrains/marraines, ce qui permet un suivi fiable.

Attention :

- Ne mettez **pas d'objets/bijoux de valeur ni d'espèces** en raison des dégradations ou des vols possibles.
- Ne mettez **pas de nourriture** car les paquets mettent souvent plus d'un mois pour arriver.
- Par précaution, merci de **ne pas mettre de timbres de valeur** sur votre colis



Chocolat de Pâques arrivé fondu

Consignes pour l'envoi de vos colis :

- Le colis est à adresser exclusivement au centre Caméléon, sans mentionner le nom de votre filleul(e) à l'extérieur:

**Chameleon Association
Barangay Sablogon
5037 Passi City (Iloilo)
Philippines**

- Notez votre adresse sur le dos de l'enveloppe extérieure.
- A l'intérieur du colis, inscrivez le nom de votre filleul(e) ainsi que votre nom (mais pas vos coordonnées personnelles).

Tarifs pour l'envoi d'un colis aux Philippines (Tarifs en vigueur en juin 2012)

Colis
Colissimo international (poids : 1kg) : 26,40€
Colissimo emballage international (poids : 2kg) : 34,10€

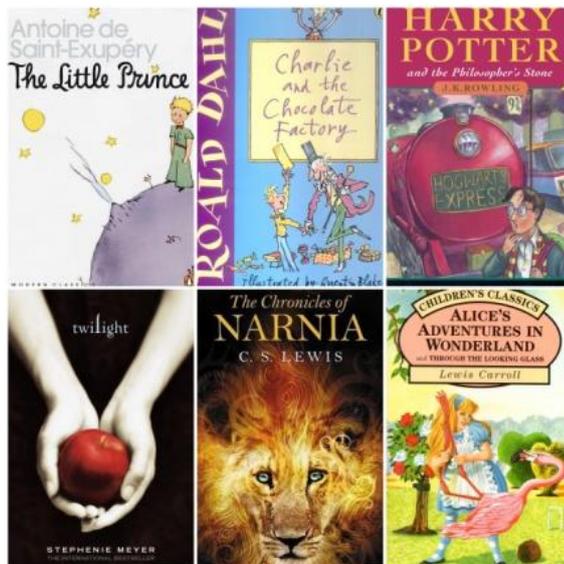
Source: www.laposte.fr

▪ A la recherche d'idées de cadeaux pour votre filleul(e) ?

Quelques suggestions:

- Des cadeaux pratiques, qui lui seront utiles au quotidien** : une montre en plastique étanche de type « Swatch », des vêtements d'été (vous avez la taille et le poids de votre filleul(e) dans les rapports annuels), une lampe de poche manuelle ou solaire sans pile, des fournitures scolaires, un parapluie...
- Des cadeaux selon ses goûts et/ou pour s'exprimer** : des accessoires pour cheveux, du matériel de papeterie (sauf cahiers car les lignes ne sont pas les mêmes aux Philippines), des livres/bandes dessinées en anglais, des CD audio (musiques actuelles), un album photo, un journal intime, tout objet ou bijou fantaisie (sans valeur)...





6. Equivalences scolaires

▪ Equivalences de notation

Grades in the Philippines				Performance	Grades in France
95 % -> 100 %	A	A	1.00	exemplary	> 18 = EXCELLENT
90 -> 94		A-	1.25 – 1.75	very good	16 à 17 = TRES BIEN
85 -> 89	P	B+	2.00 – 2.50	good	14 à 15 = BIEN
80 -> 84	AP	B-	3.00	average	12 à 13 = MOYEN
75 -> 79	D	C	4.00	poor	10 à 11 = PASSABLE
< 75	B	F	5.00	fail	< 10 = ECHEC

▪ Equivalences de niveaux

ELEMENTARY SCHOOL :	ECOLE ELEMENTAIRE :	De 6 à 11 ANS
Grade 1	CP	
Grade 2	CE1	
Grade 3	CE2	
Grade 4	CM1	
Grade 5	CM2	
Grade 6	6 ^{ème}	
JUNIOR HIGH SCHOOL :	COLLEGE:	De 12 à 16 ANS
Grade 7	5 ^{ème}	
Grade 8	4 ^{ème}	
Grade 9	3 ^{ème}	
Grade 10	Seconde	
SENIOR HIGH SCHOOL	LYCEE	De 17 à 18 ANS
Grade 11	Première	
Grade 12	Terminale	
COLLEGE :	UNIVERSITE :	De 19 à 23 ANS
First year	Première année	
Second year	Deuxième année	
Third year	Licence	
Fourth year	Master 1 (Maîtrise)	
Masteral	Master 2	

7. Voyage aux Philippines

Vous pouvez rendre visite votre filleul(e) aux Philippines tout au long de l'année. La seule période peu propice est celle de Noël, aussi symbolique soit-elle : le personnel est en majorité en congé et la plupart des enfants partent dans leur famille. Les week-ends sont de bons moments pour visiter votre filleul(e), car n'ayant pas d'école, il/elle est beaucoup plus disponible. Nous conseillons un séjour de 3 ou 4 jours maximum. Ce sera l'occasion de partager avec elle un repas, de rencontrer sa famille, peut-être de visiter son école.

Si vous souhaitez élargir votre visite à la réalisation d'une mission bénévole (10 jours minimum), la meilleure période est avril / mai pendant les grandes vacances aux Philippines. Comme pour tous les volontaires, veuillez envoyer une lettre de motivation avec votre CV en français et en anglais à partenariats@cameleon-association.org.

▪ Organiser votre séjour

Si vous souhaitez partir aux Philippines pour rencontrer votre filleul(e), vous êtes invité(e)s à **prendre contact avec le bureau parisien** de l'association plusieurs semaines à l'avance afin d'organiser votre voyage dans les meilleures conditions. **Le centre ne peut garantir de pouvoir vous recevoir et d'organiser votre visite sans être prévenu au moins 2 semaines à l'avance.**

- **Visa touristique** : obligatoire seulement pour un séjour du plus de 30 jours (validité 59 jours). Contacter l'ambassade des Philippines ou visiter leur site internet <http://www.parispe.dfa.gov.ph/> rubrique service consulaire

Attention : Le délai d'obtention du visa est d'environ 15 jours.

- **Vaccins** : rappel DT Polio et vaccin typhoïde sont conseillés. Par ailleurs, si la région dans laquelle se trouve Caméléon n'est pas impaludée, d'autres îles (dont l'île de Palawan) le sont. Prévoyez vos déplacements avant de quitter la France pour suivre un traitement anti-palu au cas où vous seriez amené à visiter ces régions. La rage et la dengue sont également présentes dans l'archipel.
- **Climat aux Philippines** : Le climat local est chaud, humide et tropical. La moyenne annuelle des températures est d'environ 26°C. Les Philippines connaissent généralement trois saisons : la saison chaude (ou l'été) de mars à mai, la saison des pluies de juin à novembre et la saison froide de décembre à février.
- **Sites de référence à consulter** : www.diplomatie.gouv.fr (informations sur les Philippines ; consulter la rubrique « Conseils aux voyageurs ») / www.pasteur.fr/sante (informations sur les vaccins à effectuer avant le départ et les précautions en matière de santé)
- **Adresses utiles** :

AMBASSADE de France aux Philippines
Pacific Star Building
16th floor Buendia Avenue Corner Makati Avenue
Metro Manila Philippines
Tél: (02) 810.19.91 / 00.63.2.810.19.91
depuis l'étranger

Ambassade des Philippines en France
4 Hameau Boulainvilliers
75016 Paris
Tél: 01.44.14.57.00

▪ Transport

Pour votre vol, nous vous conseillons : Emirates Airlines, Qatar Airways, Cathay Pacific ou KLM

Pour venir de Manille à Iloilo, vous pouvez prendre votre billet d'avion sur internet (Php 1500 à 2000 / 30 à 40 € tarif promotionnel) : www.cebupacificair.com, www.philippineairlines.com ou www.airphils.com.

Le bateau ou le bus sont moins chers mais beaucoup plus longs, compter 24h.

Le chauffeur de Caméléon peut aller vous chercher à l'aéroport (une participation aux frais vous est demandée, soit Php 1500 – 30 € pour l'essence). De même si vous arrivez en bateau.

Si vous prenez le bus, il peut s'arrêter au terminal de Passi qui est à environ 2 km du centre Caméléon. Le chauffeur peut aller vous chercher au terminal (sans frais supplémentaire).

Pensez à nous prévenir de tout retard ou annulation de vol afin que le chauffeur ne se déplace pas en vain.

▪ Logement

Vous pouvez loger à l'hôtel ou au centre Caméléon. Le logement et les repas au centre coûtent Php 400 (8 €) par jour.

▪ Rencontre avec votre filleul(e)

Votre rencontre avec votre filleul(e) est supervisée par un employé de Caméléon pour faciliter les échanges.

Vous ne pouvez emmener votre filleul(e) dans les centres commerciaux, parcs, restaurants, etc. qu'avec l'approbation du management de Caméléon. Vous êtes alors accompagné(e)s par un membre du personnel.

Il ne faut pas donner d'argent liquide, ni vos coordonnées personnelles à votre filleul(e). Ceci pour assurer une relation productive à long terme et éviter un rapport biaisé.

Dans le doute, n'hésitez pas à demander aux assistantes sociales ce que vous pouvez faire et ne pas faire, offrir ou ne pas offrir, etc. Elles sont ravies de vous aider et de vous conseiller.

Qui contacter sur place?

Le bureau à Passi City

- +63 33 311 55 75 depuis la France (ou un autre pays)
- (033) 311 55 75 depuis les Philippines

Le bureau de Paris

- +331 43 22 35 92
- parrainages@cameleon-association.org

Une semaine au centre avec les jeunes filles

	Lundi-vendredi	Samedi	Dimanche
	Reveil et temps de prière		
5:00	Petit-déjeuner	Reveil et temps de prière	
6:00	* Tâches ménagères * Navettes pour l'école	Préparation du petit-déjeuner	
7:00		Petit-déjeuner	
8:00		* Séances avec la pédo-psychiatre * Ateliers (sport, cirque, artisanat)	Nettoyage général et rangement
9:00	Ecole		
10:00		* Ateliers (sport, cirque, artisanat) * Thérapie de groupe * Thérapie individuelle	* Ateliers (sport, cirque, artisanat)
11:00			
12:00	Déjeuner au centre	Déjeuner	
	Tâches ménagères		
13:00		Repos / sieste	
14:00	Ecole		
15:00		Ateliers cirque et sport	Messe
16:00			Temps libre (jeux, sport, lecture)
17:00	Temps libre	Soin du linge, repassage Temps de prière	
18:00	Temps de prière Préparation du dîner	Préparation du dîner	
19:00	Dîner	Dîner	
20:00	Devoirs / TV le vendredi		Devoirs
21:00	Coucher	TV ou veillée	Coucher
22:00		Coucher	

Les temps forts de l'année pour les enfants*



8. Fin du parrainage

▪ Vous souhaitez mettre un terme à votre parrainage...

Merci de nous informer dès que possible afin d'avoir le temps de trouver un autre parrain/marraine pour assurer la continuité du parrainage. Dans un second temps, vous devez contacter votre banque afin de mettre fin à vos virements.

Nous vous demandons de bien vouloir écrire à votre filleul(e) afin de lui faire part de votre décision. Il est très important qu'il/elle comprenne pourquoi un parrainage s'arrête et qu'il/elle n'est pas la cause de cette décision.

REMARQUE : Vous ne souhaitez plus parrainer mais vous voulez continuer à soutenir l'association, maintenez simplement vos virements qui seront considérés comme un don au profit des actions de Caméléon.

▪ ... ou votre parrainage se termine naturellement

Un jour, votre filleul(e) vole de ses propres ailes: il/elle a obtenu un diplôme ou trouvé un emploi et votre soutien prend fin. Il s'agit alors de la fin d'une belle histoire. Vous pouvez recommencer un parrainage avec un autre enfant (1).

Parfois, et c'est une étape aussi douloureuse pour vous que pour l'Association, il arrive que le parrainage prenne fin sans cette réussite scolaire ou professionnelle (2). Nous vous prévenons de cet échec, et vous êtes, là aussi, libres de reprendre ou non le parrainage d'un autre enfant (1).

Dans tous les cas, afin de formaliser la fin de votre parrainage, vous recevez par e-mail (ou par courrier), un dossier de clôture constitué des documents suivants :

- « Closing Summary Report » : Dossier de clôture de parrainage de votre filleul(e) rédigé par l'assistante sociale philippine qui l'a suivi(e) : résumé de son parcours scolaire et de sa situation.
- Des photos de la cérémonie de remise de diplôme accompagné d'un bulletin de notes, si votre filleul(e) a fini ses études.

(1) Si vous le souhaitez, nous serons ravis de vous proposer la poursuite de notre collaboration via le parrainage d'un nouveau jeune. Ce renouvellement d'engagement est formalisé par l'envoi d'une fiche parrainage à remplir et à nous retourner signée. Concernant vos virements, deux choix s'offrent à vous :

- Les maintenir en attendant l'attribution d'un nouveau filleul(e).
- Les suspendre jusqu'à réception de votre nouveau dossier de parrainage.

(2) Problème scolaire : exceptionnellement, Caméléon peut être amené à mettre fin à un parrainage de façon anticipée. Lorsqu'un enfant n'est pas assez assidu ou sérieux à l'école, et qu'il n'a pas tenu compte des avertissements que l'association a émis à son égard, il est alors « exclu » du programme. Il peut s'agir aussi d'une décision personnelle de l'enfant d'arrêter ses études.

▪ Echange avec votre filleul(e) une fois le parrainage fini

Vous pouvez continuer à lui écrire comme avant (via l'association). Cependant, nous ne pouvons garantir une réciprocité : celle-ci dépendra de votre filleul(e) et nous ne pourrions pas vous communiquer ses coordonnées.

Parmi nos anciens bénéficiaires, certains partent travailler dans des régions où ils sont plus difficiles à joindre. Certains prennent leurs distances vis-à-vis de l'association ; d'autres, en revanche, restent proches et sont ravis de garder le contact avec l'association et leurs parrains/marraines.



9. Avantages fiscaux

Vous bénéficiez d'une **réduction fiscale de 66% du montant de vos dons**, et ce pour tous les dons faits en faveur de l'Association Caméléon, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Pour les sociétés, la loi prévoit une réduction fiscale de 60% du montant des dons, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes.

A cette fin, nous vous envoyons chaque année, en janvier, **un reçu fiscal** justifiant votre réduction fiscale.

Par exemple : Si vous faites un don ou un parrainage de 26 €/mois, soit $26 \times 12 = 312$ €/an, vous bénéficierez d'une réduction fiscale de 205,92 € :

$$312 \times 66\% = 205,92 \text{ €}$$

Votre parrainage ne vous coûte réellement que 106,08 € soit 8,84 €/mois.

*Vous êtes engagé(e)s à nos côtés pour
contribuer à l'avenir d'un enfant.*

Du fond du cœur, nous vous remercions !